Les tramways de Lille à Roubaix seront bientôt mis en exploitation ; c'est maintenant une affaire de quelques jours.

Le conseil général des ponts et chaussées a autorisé la Compagnie à continuer pendant deux mois les essais de traction à vapeur sur la ligne de Lille à Haubourdin et à pratiquer les mêmes essais sur la ligne de Lille à Roubaix, en attelant deux voitures à chaque locomotive. Il ne reste qu'à obtenir l'autorisation de la ville de Lillle et cette autorisation n'est pas douteuse.

La Compagnie cessera demain ou après-demain d'employer la vapeur sur la ligne d'Haubourdin, afin de concentrer toutes ses machines dans son dépôt de Fives, pour préparer la mise en exploitation à très bref délai de la ligne de Roubaix.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES.— M. Spillemacker, vicaire de Caudry, est nommé curé de Nieurlet. — M. Facon, vicaire de Sainghin-en-Weppes, est nommé curé de Bettrechies. — M. Seulin, vicaire de Lille-la-Madeleine, est nommé vicaire-chapelain du rejet de Beaulieu à Câtillon — M. Devisch, vicaire de Rieux, est transféré à Caudry. — M. Delrue, vicaire de Viesly, est transféré à Sainghien-en-Weppes. — M. Mouton, vicaire de Bousies, est nommé pro-curé de Fontaine-au-Bois. — M. Parent, vicaire de Lille Saint-Sauveur, est nommé aumônier des Dames de Saint-Maur, à Armentières. — M. Desrousseaux, vicaire de Bouchain, est transféré à Lille Saint-Pierre-et-Saint-Paul. — M. Germe, vicaire de Fontaine-au-Bois, est transféré à Bouchain.— M. Lefebvre, vicaire d'Inchy-Beaumont, est transféré à Templeuve. — M. Duwez Al. vicaire de Gussignies, est transféré à Inchy-Beaumont. — M. Leignel, vicaire de Wawrin, est transféré à St-Saulve.

NOUVEAUX PRÊTRES. — Sont nommés : M. Bonte, de Wattrelos, vicaire à Armentières-Campagne. — M. Carpentier, d'Herlies, vicaire de Viesly. — M. Desmachelier, de Tourcoing, vicaire à Lille-la-Madeleine. — M. Dethoor, d'Annœullin, vicaire à Lille St-Michel — M. Foriasky, de Clary, vicaire à Estaires. — M. Huard, de Lille, vicaire à Lille Saint-Sauveur. — M. Machu, de Quiévy, à Blaringhem. — M. Mitermitte, de Brunémont, vicaire à Rieux. — M. Pierrez, de Lille, vicaire à Wawrin. — M. Robbezin, de Tourcoing, vicaire à Bousies. — M. Bels, de Stracele, vicaire à. . — M. Colpin de Busigny, professeur au Petit-Séminaire de Cambrai. — M. Dewaulte, de Denain, professeur au collège de Bailleul. — M. Hégo, d'Avesnes-les-Aubert, professeur à l'Institution Notre-Dame de Grâce, à Cambrai. — M. Laloy, de Tourcoing, professeur à l'Institution Saint-Jean, à Douai. — M. Lebeau, de Soissons, professeur à l'Institution Notre-Dame-des-Victoires à Roubaix. — M. Looten, de Noordpeene, professeur au collège de Tourcoing. — M. Parent, d'Armentières, professeur au petit séminaire de Cambrai.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de M. J. J. Weertz, à propos du tableau qu'il a exposé, au Salon de 1880. Nous lisons aujourd'hui sur l'œuvre de notre concitoyen, des appréciations trop flatteuses pour que nous ne les reproduisions pas :

..... « Nous avons étudié les tableaux qui ont la prétention de nous rappeler Charlotte Corday. Pas un ne nous a satisfait, parce qu'aucun d'eux ne porte la marque d'études sérieuses ; pas un n'y trahit une pauvre échappée d'inspiration. De ça, de là, on y peut relever des détails ingénieux, des traits bien trouvés : mais sous le rapport de l'idée, de l'ensemble et de l'exécution de la conception, rien de beau, rien de vrai, rien de saisissant.

» Nous voudrons cependant faire une exception en faveur d'un jeune peintre dont nous avons omis de marquer le nom sur nos notes prises sur place, et que, par suite, il nous est impossible d'indiquer ici. Chercher ce nom dans la nomenclature interminable du livret serait un travail impossible. Comme nous voulons pourtant ne pas faire tort à l'artiste d'un éloge mérité, nous le désignerons de la façon à le faire reconnaître ; il est originaire de Roubaix. Le voilà suffisamment signalé.

» On s'aperçoit aisément que ce jeune homme est doué d'un tempérament; son pinceau accuse de la vigueur. La Charlotte Corday qu'il a exposée est assez bien comprise et la composition de son œuvre est sage, ordonnée avec soin; la couleur en est surtout bien amalgammée et bien fondue. Cet artiste Roubaisien nous promet un coloriste. Tiendra-t-il sa promesse? Nous le voulons croire, aussi bien pour lui, s'il travaille avec fruit, que pour nous, s'il est appelé un jour, comme nous l'espérons, à prendre rang parmi les bons peintres de la région du Nord.

» Cet artiste, qui nous est inconnu, mais pour lequel nous nous sentons une vraie sympathie, nous permettra-t-il de lui donner un conseil? Il est doué, bien doué, nous l'avons dit; seulement il n'a pas un respect suffisant de la ligne, ce qui est une faute grave. S'il nous écoute, il s'acharnera à étudier l'anatomie; il dessinera laborieusement, consciencieusement, d'après le modèle, en étudiant sur nature la structure et la constitution de l'homme. Ce n'est qu'après avoir fait de nombreuses « figures » de sexe et d'âges différents, et après les avoir réussies à souhait, qu'il deviendra un artiste dans la véritable acception du mot. Cela dit, nous constatons que notre peintre roubaisien est de taille à tenir les promesses que nous font ses débuts; il est de force enfin à conquérir de haute lutte ces récompenses si enviables qui sont le stimulant des artistes et la consécration de leurs talents. Un tel succès, s'il l'obtient, et nous n'en doutons pas, à condition qu'il travaille, le payera de ses efforts et nous y applaudirons de grand cœur. »

Nous trouvons dans un journal de Saint-Omer le récit détaillé de la réception faite, en cette ville, dimanche dernier, à la *Grande Harmonie* de Roubaix. Cette réception a été très-chaleureuse et s'est accomplie comme nous l'avons indiqué, au milieu d'une foule considérable de curieux que la réputation de notre musique municipale avait attirés. A la gare, de magnifiques bouquets ont été offerts à la musique par la Société des fêtes, par la Société philharmonique, l'Orphéon de St-Omer et la Musique municipale.

Le cortége s'est aussitôt formé et s'est dirigé vers l'hôtel-de-ville où des vins d'honneur ont été offerts dans le grand salon à la musique de Roubaix par M le Maire qui lui a souhaité aussi la bienvenue dans nos murs, et M. le Maire de Saint-Omer a été heureux de pouvoir associer à ce soubait, M. Delporte-Bayart, maire par intérim de Roubaix, qui avait tenu à accompagner la *Grande Harmonie*.

A 1 heure 1/2, un très-joli banquet a réuni dans la grande salle de l'Hôtel des Pompiers, sous la présidence de M. le Maire de St-Omer, environ 140 personnes, c'est-à-dire toute la musique de la Grande Harmonie et divers invités, parmi lesquels se trouvaient M. le général de brigade Deffis, les présidents et les chefs des sociétés musicales. — Le banquet a été très animé et de nombreux toasts ont été portés.

Voici les appréciations que publie notre confrère audomarois sur la façon dont notre musique municipale a interprété les différents morceaux qui composaient le programme :

Disons-le tout d'abord, car c'est une justice à lui rendre, la *Grande-Harmonie de Roubaix* s'est montrée à la hauteur de sa réputation incontestée et elle a répondu complètement à l'idée qu'on s'était formée de son talent. — Le public prévoyait un succès pour cette excellente musique et le succès a été complet.

Dirigée par son habile chef, M. Delannoy, qui est un artiste hors ligne, la musique de Roubaix a conquis l'une des premières places et peut rivaliser avec les meilleures musiques connues.

Pendant toute la durée du concert elle a tenu son auditoire sous un charme réel, vivement apprécié et les applaudissements ont été éclaté à diverses reprises, non seulement à la fin des morceaux, mais aussi pendant les cours.

Possédant des solistes distingués, tels que MM. Victor Vaissier et Boulcourt, elle sait en faire ressortir la valeur et dans des morceaux composés pour mieux mettre en lumière le talent de ces deux excellents artistes, le public a pu apprécier avec quelle finesse et quelle splendide exécution ces morceaux spéciaux ont été rendus, car le concert était divisé de manière à mettre en relief tous les genres.

En effet, dans la première partie que l'on pourrait appeler la partie chantante, tous les morceaux à musique facile, à airs légers et entraînants, avaient été remis, tandis que la seconde partie était plutôt consacrée à la musique savante appréciable par les seuls musiciens.

Le concert a été ouvert par la fameuse *Marche Indienne*, de Sellenick, si originale et si harmonieuse que l'on aime toujours à entendre depuis plus d'un an. — Ce morceau a été bien enlevé, mais le mouvement qui nous avait paru un peu trop vif du commencement s'est ralenti et a repris son allure normale à la fin.

L'ouverture d'*Obéron*, de Weber, toujours si gracieuse et si jolie a fait beaucoup de plaisir et nous avons surtout noté le piano du commencement et la rentrée du milieu.

Puis est venu un morceau de Dhuyck, *les Soupirs d'un Tuba* qui a été un véritable succès pour M. Victor Vaissier, cet excellent artiste, dans son solo de basse, tire de son instrument plein de sonorité grave, tous les effets désirables, l'instrument ne se prête pas à ces sons fins et déliés des instruments à cordes, et M. Vaissier a du vaincre de grandes difficultés pour rendre aussi bien qu'il le fait les expressions diverses que renferme ce morceau.

La valse et la polka qui ont terminé la première partie ont été toutes les deux charmantes et des mieux exécutées ; la valse est d'un Anglais, GUNG'L, la polka *la timbrée*, de M. A. Boulcourt, et elle est exécutée par l'auteur, le piston si apprécié, dont nous avons parlé plus haut ; cette polka est délicieuse et des mieux réussie, c'est un enchevêtement perpétuel d'un jeu de timbres auquel répondent les accents vifs et rapides du piston.

Passons maintenant à la seconde partie, celle consacrée à la grande musique savante, aux beautés de l'orchestration, aux grands effets d'harmonie, à la puissance d'un ensemble parfait, aux grandes difficultés de l'exécution. La *Grande-Harmonie* s'est tirée de cette partie plus ardue, avec tout l'art et tout le succès désirables.

C'est le *Prélude religieux* et la *Marche de Lohengrin*, de Wagner, qui ouvre cette partie — Dans cette musique savante, un peu surchargée, visant aux effets, quelques jolis passages se détachent de temps en temps à autre et notamment un solo de hautbois, on sent que cette musique a été très travaillée, que l'auteur a voulu y répandre tous les effets possibles, mais à une première audition, cette œuvre ne vous empoigne pas. — Elle renferme certainement des beautés qui ont, sans doute, besoin d'être entendues plusieurs fois pour être convenablement appréciées.

Ceci soit dit sans l'ombre de chauvinisme.

Nous avons mieux goûté le *Jour d'été en Norwége*, de Wilmer, dont la musique douce, tranquille, harmonieuse et originale parsemée de chants d'oiseaux, le coucou et le rossignol, vous rappelle les beaux jours d'été qui se terminent par des danses, le final en effet renferme un de ces airs qui va crescendo jusqu'à la fin.

La *Rapsodie hongroise*, de Litz, écrite d'abord pour piano, a été aussi remarquable.

Cette composition, hérissée de difficultés d'exécution, renferme une musique un peu hachée quoique parfaitement harmonique, puis la mélodie revêt une allure magistrale et grandiose, et donne libre carrière à tous les instruments. — Les solistes ont beau jeu et chacun des instruments, semble avoir été mis en relief d'une façon particulière; à un moment donné deux instrumentistes se renvoient, l'un à l'autre, au moyen de contre-temps, des sons graves et harmonieux qui font le plus joli effet.

Une Marche turque très-originale et très-appréciée aussi a terminé le concert, mais le public ayant demandé la *Marseillaise*, la Grande-Harmonie s'est empressée de déférer à ce désir.

Disons-le avant de terminer, la *Grande-Harmonie* de Roubaix laissera dans notre ville un souvenir des plus agréables, elle nous a fait entendre d'excellente musique avec une exécution et un art parfaits; la journée du 27 juin sera certainement marquée en lettres d'or dans nos fastes musicales.

Tous nos remerciements à la Société des Fêtes publiques de nous avoir fait entendre une aussi délicieuse musique et toutes nos félicitations aux Roubaisiens et à leur habile chef, M. Delannoy, d'avoir atteint le degré de perfection qu'ils possèdent, alors que dans la ville qu'ils habitent, au milieu des tracas des affaires, de l'activité commerciale de cette fourmilière humaine, un aussi grand nombre de travailleurs peuvent distraire de leurs occupations journalières assez de temps pour former un corps de musique qui obtient de pareils résultats.

Merci donc à la musique de la *Grande-Harmonie* d'avoir bien voulu nous donner son charmant concours, les pauvres de notre ville lui en seront reconnaissants et tous les amateurs de musique conserveront le plus agréable souvenir du délicieux concert qui nous a été offert.

C'est dimanche prochain qu'aura lieu, à l'Hôtel-de-Ville, la proclamation des résultats du 10e grand concours international de tir offert par le cercle des *Carabiniers Roubaisiens* aux sociétés et amateurs français et étrangers, aux officiers, sous-officiers et soldats des différents bans de l'armée française et aux élèves de toutes les écoles de la ville. La distribution des prix aura lieu à onze heures et demie du matin, sous la présidence de M. Deleporte-Bayart, adjoint. La *Grande-Harmonie* prêtera gracieusement son concours; elle executera les morceaux suivants : 1. *Marche Indienne*. 2. *Ronde Turque*. 3. Valse.

Nous publierons demain la liste des tireurs qui ont remporté les prix dans les différentes séries.

M. Colsenet, professeur de philosophie au lycée de Lille, vient d'obtenir le grade de docteur, devant la Faculté de Paris.

M. Gossin, proviseur, est nommé membre du conseil académique.

On nous informe dit la *Vraie France* qu'un procès en diffamation va être intenté au *Progrès du Nord* par un honorable ecclésiastique, à l'occasion d'un article publié par ce journal, le 24 juin, sous forme d'une correspondance de Lens.

On est toujours sans nouvelles du concierge du tissage de M. Leclercq-Dupire, à Wattrelos, qui a disparu, avant-hier, en emportant une somme de 4,000 fr.

Cet homme se nomme Théodule Cousin. Dans l'après-midi de lundi, il avait été envoyé par le directeur du tissage à la maison de commerce de Roubaix pour y toucher 4,000 francs qui devaient servir à payer les ouvriers le lendemain. Les 4,000 francs lui furent remis par le caissier; mais, à son retour au tissage, le concierge annonça au directeur que l'argent ne lui serait envoyé que le lendemain, à la première heure. Mardi matin, Cousin avait disparu. Cette disparition subite éveilla les soupçons du directeur ; celui-ci envoya un ouvrier à la maison de commerce et, une heure plus tard, il apprenait que les 4,000 francs avaient été remis au concierge infidèle.

Une plainte a aussitôt été déposée à la police ; mais jusqu'ici les recherches n'ont pas encore abouti.

Cousin a abandonné sa femme et son jeune enfant.

Nous avons annoncé sommairement, il y a quelques jours, que M. Verclytte, directeur de la société des coupons commerciaux, à Lille, avaient été victime d'un vol de la part d'un de ses représentants de Roubaix. Ce vol s'élève à la somme de 1300 francs et a été commis par Alfred Sy, qui demeurait rue Marquisat, à l'Epeule.

Le directeur, M. Verclytte, en révisant les livres de Sy, avait déjà remarqué de nombreuses irrégularités dans le versement des sommes qu'il touchait pour le compte de la société et l'avait mis en demeure de régulariser sa situation ; mais Sy avait imploré sa pitié et lui avait assuré qu'un héritage assez important qu'il devait faire prochainement lui permettrait de combler le déficit constaté.

Sy ne se connaissait pas d'oncle en Amérique mais il avait inventé cette histoire afin de pouvoir se dérober aux poursuites dont il allait être inévitablement l'objet. Il disparut, en effet, il y a environ quinze jours et alla se fixer à Arras. Mais le séjour de la capitale de l'Artois ne lui parut que médiocrement agréable, et, il y a deux jours, il voulut revoir Roubaix. Fatal désir ! il était à peine dans la maison que sa femme habite qu'un agent de la sureté y pénétrait à son tour et arrêtait Sy.

Sy a été dirigé sur Lille quelques heures plus tard.

Un boulanger de la rue Jacquart, M. G..., a été frappé d'un procès-verbal pour tromperie sur la quantité de la marchandise vendue. M. G... avait mis en vente des pains qu'il faisait payer comme pesant deux kilogrammes, alors qu'effectivement ils ne pesaient que 1 k. 900 grammes.

Des malfaiteurs, que la police recherche, depuis hier, ont brisé, l'avant-dernière nuit, plusieurs carreaux de la vitrine d'un magasin de bonneterie de la rue de l'Ommelet et ont enlevé pour une cinquantaine de francs de marchandises.

Le propriétaire du magasin, M. Dupriez, n'a pu fournir aucune indication sur les auteurs présumés du vol.

Une nouvelle intéressante pour les riverains du canal de Roubaix.

Le roi de Saxe vient d'établir un concours pour le meilleur moyen de rendre inoffensives aux riverains et aux poissons les eaux d'égouts.

Les expériences se font dans l'Elster, qui reçoit les eaux de plusieurs usines et de nombreux égouts.

Il paraît que certains systèmes ont déjà donné des résultats merveilleux.

Hier soir vers 5 heures. Il est tombé à Tourcoing des grelons dont le plus grand nombre avait la grosseur d'un œuf de pigeon.

Dans quelques maisons il y a eu des vitres cassées.

Il y a eu dimanche et lundi, deux très-brillants carrousels à Mouveaux. Plus heureuses que l'année dernière, ces fêtes équestres ont été favorisées par un temps splendide.

On nous écrit à ce sujet, de Mouveaux :

« Un grand nombre de personnes de Tourcoing et des alentours sont venues assister à nos carrousels, dont les résultats ont été des plus satisfaisants.

» Le premier carrousel a eu lieu, dimanche vers 5 heures. Le cortége s'est formé à l'estaminet du *Beau Bouquet* pour se rendre dans la lice. Les cavaliers étant au nombre de 160, ils étaient escortés par les Pompiers et conduit par la *Musique Municipale*.

» Les prix ont été remportés dans l'ordre suivant : 1er prix, 150 fr. : M. Jean-Louis Barbieux, de Lys-lez-Lannoy ; 2e prix, 110 fr.: M. Charles Mutte, d'Hem ; 3e prix, 80 fr.: M. Hyacinthe Dillies, de Marcq-en-Barœul ; 4e prix, 40 fr.: Emile Dhalluin, de Mouveaux ; 5e prix, 20 fr.: Jules Dillies, de Marcq-en-Barœul.

» Les suprises ont été décernées aux cavaliers dont les noms suivent : Louis Delesalle, de Wasquehal ; Théodore Duquenne, de Mouscron ; Jean-Baptiste Salembier, de Fiers ; Thémistocle Loridan, d'Anappes ; Désiré Plouvier, de Leers ; Désiré Dhont, de Marcq-en-Barœul ; Jules Verriest, de Lys-lez-Lannoy.

» Une quête a été faite pour les pauvres pendant le premier carrousel.

» La fête équestre du lundi a eu pour point de départ l'estaminet de la *Forgette*. Le cortége s'est formé dans le même ordre que la veille. 40 cavaliers seulement ont concouru cette fois-ci.

» Voici les noms des lauréats :

» 1er prix, 50 fr. : M. Castel, d'Hellemmes ; 2e prix, 30 fr. : M. Charles Mutte, d'Hem ; 3e, 20 fr. : M. René Frelier.

» Les cavaliers qui ont pris part aux deux carrousels ont été généralement remarqués par leur bonne tenue. La commission et le jury ont été des plus satisfaits.

» Les fêtes se sont terminées, mardi, par des jeux publics organisés par la Commission du carrousel.

La police belge a arrêté dimanche, à l'Exposition de Bruxelles, le nommé Bornemann, repris de justice dangereux, dont nous avons relaté l'évasion.

Cet individu, inculpé de viol et d'un vol de 50,000 francs, commis à Paris, avait été réclamé par la préfecture de police pour être confronté avec les témoins. Notre homme, profitant d'un manque de surveillance, parvint à prendre la clef des champs.

Le parquet de Lille a immédiatement été averti par dépêche de l'heureuse capture, et dès que les formalités d'extradition seront faites, Bornemann sera ramené à Lille où il était détenu à la maison d'arrêt.

De là, il sera de nouveau dirigé sur Paris.

— MAUBEUGE. — Un singulier accident s'est produit dernièrement à Sous-le-Bois. Mme Lefranc nettoyait un de ces chandeliers en verre soi-disant argenté qu'on vend maintenant à très bon marché dans toutes les foires, il se brisa tout à coup ; les éclats, la blessèrent légèrement à la main et à l'avant-bras. L'argenture de ces ustensiles n'étant autre que du mercure, elle ressentit presque aussitôt une vive douleur ; le bras enfla d'une façon inquiétante ; la gangrène se déclara et le docteur qui la soignait dut pratiquer l'amputation. L'état de la malade est aujourd'hui satisfaisant.

— MARBAIX. — Pendant l'orage de samedi, la foudre est tombée sur l'église de Marbaix et a causé des dégâts assez considérables à la toiture de l'édifice.

— LILLERS. — Dimanche matin, vers minuit et demi, le feu a éclaté, sans qu'on ait pu en découvrir la cause, au domicile du sieur Régis Thillier, ménagère à Busues.

La perte, assurée, est estimée 3.000 francs.

— ARRAS. — On nous écrit d'Arras, 30 juin, midi.

Le 47e congrès d'archéologie s'est réuni hier à Arras. Le congrès a tenu dans la soirée une première séance et une seconde séance aujourd'hui dans la matinée. Deux cents savants prennent part aux délibérations. Le congrès visitera cette après-midi l'hôtel-de-ville, les monuments et les lieux intéressants au point de vue archéologique.

— ANICHES. — Nous apprenons que M. Emile Wailly, décédé le 6 juin dernier, a fait don à l'école communale des garçons d'Aniches d'une somme de 1,500 fr. dont la rente devra être convertie, chaque année, en trois prix de 25 francs à distribuer aux élèves les plus méritants.

— MERVILLE. — On lit dans le *Journal d'Hazebrouck* :

« Un sauvetage émouvant a eu lieu, mardi dernier, à midi et demi, au barrage du pont de pierres. Un enfant de dix ans, Alphonse Hameau, venait de tomber à l'eau; en ce moment passait sur le pont un jeune ouvrier, forgeron, Amé Capelle, âgé de 17 ans, qui revenait de dîner. N'écoutant que son courage, Capelle sauta du pont dans la rivière, son lourd tablier l'embarrasse, ses aliments l'étouffent, il saisit l'enfant et peut à grand peine se maintenir au-dessus de l'eau.

Un autre ouvrier de même âge, Antoine Bourel, qui, lui aussi, venait de prendre son repas se jette à l'eau sans calculer le danger. Il n'existe point de berge à cet endroit; tous trois allaient infailliblement périr si le bateau plat qui sert à faire les manœuvres de l'écluse n'eut été à portée des courageux sauveteurs. Capelle était à bout de forces.

— LA LOUVIÈRE. — Mardi, vers dix heures du matin, le nommé Eugène Thomas, âgé de 16 ans, houilleur à la Louvière, travaillant à la fosse n° 3 du charbonnage de Sart-Longchamps, à la galerie de 120 mètres, donnait un coup de main à un camarade pour retourner un wagonnet que ce dernier venait de culbuter dans le cuffat, lorsque, s'avançant trop près de la bure, il glissa et fut précipité dans le fond du puits d'une hauteur de 160 mètres.

La mort a été instantanée. Le malheureux avait l'épine dorsale et les deux jambes brisées.

— ARMENTIÈRES. — Une scène affreuse s'est passée au hameau du Ploegstert, dans la nuit de samedi à dimanche. Une vingtaine de mauvais garnements, excités probablement par les libations de la soirée, avaient mis en tête d'aller faire une tournée dans les cabarets au milieu de la nuit. Ils se rendirent d'abord au *Retour de France*.

M. Vandermaes, le propriétaire de l'établissement, tira un coup de feu, et la bande effrayée s'enfuit. De là, ils allèrent chez M. Désiré Rousse, à l'*Ange gardien*. Ils enfoncèrent la port à coups de pied, et aperçevent M. Rousse, qui, réveillé en sursaut, accurait avec son fils, ils se jetèrent sur lui et le rouèrent de coups. L'un d'eux lui brisa une bouteille sur la tête. Son fils fut aussi fort malmené.

A l'heure présente, M. Rousse est en danger de mort; il a reçu des coups de couteau sur la tête et par tout le corps. Quinze individus ont été arrêtés. Les plus compromis sont Lallemand, dit *Paquet*, tisseur; Delannoy, dit *Tambour*, ouvrier plâtrier, et Chermeux tisseur.

État-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 29 juin. — Julienne Clinckx, rue de Lille, cour Delrue, 18. — François De Mulder, rue Ste-Elisabeth, cour Florin, 10. — Louis Nivesse, rue Beaurewaert, 85. — Maria Bonnevie, rue St-Antoine, 40. — Maria Castelain, boulevard d'Halluin, 5.—Emile Halfmaerten, rue du Ballon, 10. —Angèle Delbroucq, rue de Wattrelos, maison Lagache, 24.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 29 juin. — Charles Declercq, 12 jours, rue de la Limite, cour Ladsous. — Charles Larivière, 18 ans, cordonnier, rue Lavallière, 12. — Georges Pascal, 29 jours, rue de Bethune, fort Cordonnier, 11. — Florentin Lambert, 83 ans, tailleur d'habits, rue Notre-Dame, 11. — Marie Becu, 51 ans, ménagère, rue des Anges, cour Delfortrie, 5— Constant Denis, 55 ans, ourdisseur, rue Beaurewaert, cour Dassonville, 2. — Jules Dumont, 3 ans, rue du Moulin, cour Duquesnoy, 93.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 29 juin. — Ernest Malfait, rue de Tournai. — Blanche Mortelmans, rue de l'Epine. — Marie Deitour, Grand-Plaisir. — Paul Martins, rue Ste-Barbe. — Germaine Equinet, Ruelle Pekin. — Daniel Scheylen, rue de la Cloche. — Jeanne Desbucquois, rue du Brun pain.

Du 30. — Julia Suys, rue de Menin. — Marie Hailtez, Blanc-Seau.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 29 juin. — Jean-Baptiste Dellice, 84 ans et 7 mois, veuf de Catherine Delsalle, Hôpital général.

Du 30. — Amélie Herbaux, 6 ans, rue de la Mairie. — Flore Delepouille, 70 ans et 9 mois, veuve de Jean-Baptiste Six, Hopital civil. — Henri Dejaegher, 4 mois et 18 jours, rue Lerouge.

MARIAGES du 30 juin. — François Decavel, patissier, 22 ans et Rosine Duterte, sans profession, 22 ans. — Emile Legrand, négociant, 32 ans, et Mathilde Dehcrripon, sans profession, 26 ans.

Belgique

Le crime de Pipaix

Voici des détails circonstanciés sur l'assassinat dont la commune, ordinairement si paisible, de Pipaix, vient d'être le théâtre.

Vivait au hameau de Lignette un réfugié français qui avait pris femme il y a quelques mois. Cet homme, âgé de trente et des ans s'était uni à une femme née en 1816. Bientôt la paix du ménage fut brouillée et la pauvre vieille dut se retirer chez son frère dans un village voisin.

D'après un bruit assez répandu, ce français entretenait des relations coupables avec la femme, jeune encore, d'un colporteur, son voisin. La nuit du 23 au 24, vers 3 heures du matin, le colporteur, qui s'était amusé dans les cabarets, voulut rentrer chez lui. La maison était fermée.

Après avoir frappé inutilement à la porte et aux fenêtres, il alla chez sa mère s'enquérir de sa femme. Celle-ci lui ayant répondu qu'elle ne l'avait pas vue, alors, dit-il, je sais où elle est, et je m'en vais.

— N'y vas pas, fit la mère, tu pourrais attraper un mauvais coup. — Bah ! il ne me tuera pas toujours, fut sa réponse.

Il alla donc frapper à la porte de la demeure du français. De là il se rendit à la fenêtre du cabinet, et c'est de cette fenêtre qu'il reçut le coup de fusil en plein côté. La balle le perça de part en part ! le malheureux reçut le coup tellement à bout portant que ses vêtements prirent feu. Se sentant blessé, il se traîna chez sa mère et lui dit : « Mère, j'ai le coup ! »

Ses bras, qui jusqu'alors avaient soutenu le ventre, se relachèrent et il tomba pour ne plus se relever. Sa blessure était horrible ; les entrailles déchirées sortaient du corps. L'assassin et la femme infidèle sont entre les mains de la justice. Le parquet de Tournai a fait une descente des lieux et instruit ce nouveau crime de la morale indépendante.

Correspondance

Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Roubaix, 1er juillet, 1880.

Monsieur le Directeur,
du *Journal de Roubaix*.

Je lis dans votre estimable journal en date d'hier que le Conseil Municipal doit se réunir demain soir, à huit heures, et j'y li dans l'ordre du jour de la séance.

Demande de défendre à une action judiciaire intentée à la ville par le sieur D'hont.

Il me semble, Monsieur le Directeur, que l'administration municipale aurait pu donner plus d'éclaircissements à son paragraphe afin que tous vos lecteurs ne s'y méprissent pas et que chacun sût qu'il s'agit de D'hont, charcutier, *pour fournitures faites à la ville*.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

C. D'HONT, fils.

Grande Rue, 4.

FAITS DIVERS

— LE PARRICIDE DE BESSENAY. — Il y a près de deux mois, un jeune homme de 19 ans, le nommé Thizy, demeurant à Bessenay (Rhône), tuait son père à coups de marteau, afin de prendre l'argent qui se trouvait dans la maison. Thizy, arreté aussitôt après son crime, fut écroué à la prison Saint-Paul, à Lyon.

Pendant que la justice s'occupait de cette affaire, les habitants de Bessenay, se souvenant que la mère de Thizy était morte brûlée, dans des circonstances extraordinaires, le 20 février dernier, accusèrent le jeune homme d'avoir tué la pauvre femme.

Le parquet de Lyon, informé des bruits qui couraient à Bessenay, décida qu'on ferait l'exhumation de la femme Thizy. Cette exhumation a eu lieu vendredi dernier, au cimetière de Bessenay.

Thizy avait été conduit sur les lieux pour la confrontation, accompgné des magistrats instructeurs.

Sur le crâne brûlé du cadavre, dit le *Petit Lyonnais*, on remarqua une légère blessure de l'os frontal, paraissant provenir d'une chute ou d'un coup donné par un instrument contondant.

Thizy a avoué, dans les termes suivants, être l'auteur de la mort de sa mère :

« Le 19 février dernier, je suis allé à la cave dans l'après-midi. J'ai bu un verre de *piquette*; puis je suis remonté. Ma mère se trouvait dans la cuisine, elle lavait du linge et me tournait le dos. Je l'ai saisie au cou des deux mains, elle la serrai fortement. Ma mère se mit à crier; je redoublai de force et serrai de façon à empêcher ses cris. Malgré cela ma mère criait plus fort. Je roulai avec elle sur le plancher, ne la lâchant pas, et parvins enfin à la suffoquer. Elle resta étendue sur le plancher, ne donnant plus signe de vie. Je traînai alors son corps du côté de la cheminée et mis la tête dans le feu pour faire croire à un accident. M'étant assuré que ma mère était bien morte et que sa tête commençait à se carboniser, je l'ai fouillée. J'ai pris dans sa poche un porte-monnaie contenant 1 fr. 40 c. Je me suis emparé seulement du franc, ai refermé le porte-monnaie et l'ai remis dans sa poche pour détourner les soupçons.

» Alors seulement j'ai appelé mon père, qui se trouvait dans les champs, à trois cents mètres de la maison. On a cru à un accident. Pourtant ma mère n'était pas morte, et ne succombait que le lendemain.

» Du reste, j'avais à me plaindre de ma mère : *elle ne me donnait jamais de l'argent pour faire le garçon.* »

Thizy a été conduit à Lyon ; il passera devant les prochaines assises.

— On ne se doutera pas combien il y a de variétés de roses.

La commission de l'Exposition internationale du Palais du Midi, à Bruxelles a été informée qu'elle recevrait, pour être exposée à partir du dimanche 27 juin, une collection de roses dont le catalogue ne compte pas moins de quinze cent soixante variétés.

— Les *Missions catholiques* annoncent un nouveau départ de religieux jésuites pour la mission du Haut-Zambèze. Ce sont les RR PP. A. de Wit, J. Weisskopf, F. Bergheyge, de la province de Hollande. C. Wehl, de la province d'Autriche, et les FF. A. Vervenne, F Simonis et H. Proert, de la province de Hollande. Guidés par le R. P. Terveide et le Fr. de Vylder, les missionnaires sont partis de Kimberley, centre des mines de diamants, dans le Griqualand West, le 19 mars, sous la protection du glorieux saint-Joseph. Ils espéraient se trouver à Tati avant le milieu du mois de mai.

Arrivés là, 3 Pères et 2 Frères s'avanceront vers le Zambèze, passeront le fleuve et chercheront à se fixer dans le royaume de Moruste-Mabunda. En même temps, une autre expédition partira de Gubulawaye pour visiter le roi Umzila et s'établir chez son peuple qui montre d'excellentes dispositions.

NOUVELLES DU SOIR

LA PRESSE ET LA JOURNEE D'HIER

« Depuis deux jours, dit le *Soleil*, la liberté de conscience n'existe plus et c'est le gouvernement de la troisième République qui l'a tuée comme l'a fait avant lui le gouvernement de la première République.

» La liberté de conscience, méconnue, nous devions voir renaître une guerre de religion. C'est ce qui arrive.

» ... Vous ne savez plus comment sortir de la question d'amnistie. Vous êtes embourbés dans la question des décrets du 29 mars. Le gâchis est complet et c'est vous qui vous y êtes mis. C'est bien à vous que pourrait s'appliquer la maxime : Dieu rend fous ceux qu'il veut perdre. »

« Il y a dans l'air, estime le *Constitutionnel*, une effroyable odeur de révolution. Ce qui se passe et que nous renonçons à dépeindre ne s'est jamais vu que dans deux époques odieusement lugubre : 93 et la Commune. »

Le *Citoyen*, organe de la Commune, félicite le gouvernement sur son *énergie* :

« C'est comme un rayon de soleil qui nous arrive, ajoute-t-il. On croit presque qu'il y a de l'avenir pour notre République, si les hommes qui ont l'honneur de l'administrer veulent persister dans la voix qu'ils viennent inaugurer. »

Le *Mot d'ordre* assure que « pour les autres congrégations une nouvelle sommation d'avoir à régulariser leur situation va leur être faite à bref délai et faute par elles de se soumettre à cette assignation, il serait passé outre, contre elles, le 10 juillet, à l'exécution des décrets. »

Le *Gaulois* assure qu'à Aix, « l'expulsion a été accompagnée de circonstances d'une sauvagerie particulière. Les Pères auraient été accompagnés à la gare à coups de pierres. Les citoyens qui les escortaient ont été assaillis et il y a eu coups et blessures. »

La *Gazette des Tribunaux* publie le texte de l'adhésion de Me Demolombe. Voici la conclusion de ce document : « Les membres de communautés religieuses ne peuvent encourir de peines, parcequ'ils ne réclament pas de faveur. Ils sont libres de se contenter du droit commun. »

Un des magistrats les plus distingués du parquet de Paris, dit le *Figaro*, M. Auguste Louchet, substitut au tribunal de la Seine, vient de donner sa démission, en raison des décrets du 29 mars.

PETITE BOURSE DU 30 JUIN

5 0/0 119,13 10 15. — Italien 87,95. — Turc 10,92 11 10.97. — Banque Ottomane 543.75. — Egypte 314,37 315,62. — Florin 76 15/16. — Hongrois 98 1/4 3/8 5/16. — Russe 98 1/8 1/16 1/8.

Ferme.

Dépêches Télégraphiques

DEMISSION DE MAGISTRAT

Amiens, 30 juin, 6 h. soir

M. Philippe Hardouin, substitut du procureur de la République à Amiens, vient d'envoyer sa démission, parce qu'en présence de l'exécution des décrets du 29 mars il ne peut continuer à servir loyalement le Gouvernement.

LA FACULTE DE MONTPELLIER

Montpellier, 30 juin.

Les troubles de la Faculté de Médecine sont complètement apaisés.

La reprise des cours et des examens a eu lieu aujourd'hui sans incident.

UN CONFLIT TERMINE

Buenos-Ayres, 29 juin, soir.
(Via Montevideo.)

Paix signée. Tejedor a retiré sa candidature.

L'armée provinciale a remis les armes. Buenos-Ayres reste en état de siège.

LA CONFERENCE DE BERLIN

Berlin, 30 juin.

A la cinquième séance de la conférence (lundi) diverses propositions subsidiaires ont été faites par les ambassadeurs des puissances.

L'ambassadeur d'Italie et l'ambassadeur de France ont demandé pour les territoires annexés à la Grèce la liberté des cultes ; l'ambassadeur d'Angleterre a insisté spécialement sur les Musulmans. L'ambassadeur de France a demandé que la Grèce supportait une partie de la dette turque en proportion des territoires nouvellement acquis. La France et l'Angleterre, par leurs ambassadeurs, ont demandé la libre navigation sur le canal de Corfou. Une proposition russe concernant l'abrogation de la neutralisation des Iles Ioniennes a été repoussée.